LA LEGENDE D'UN PEUPLE.

Un livre admirablement édité, à Paris, avec un titre qui appelle l'attention, et, pour nous Canadiens, un nom d'auteur plusieurs fois applaudi.

Notre génération a lu tous les vers de Louis Fréchette, au jour le jour, et ne s'en est jamais lassée. Le volume nouveau recevra le même accueil ; de plus, il comptera dans notre bibliothèque nationale au-dessus de ses aînés. Bonaparte n'était pas le premier enfant du notaire d'Ajaccio, mais c'était le plus grand. La littérature chez l'individu, ne commence pas par des chefs-d'œufs, les cadets seuls pèsent le poids voulu. Ainsi en est-il de M. Fréchette. Des promesses, beaucoup de mouvement, puis des triomphes. A cette heure, un succès. Voilà sa carrière.

Si je place, le triomphe avant le succès ne vous en étonnez pas. Tous, nous avons eu des triomphes : Marmette, Lemay, Routhier, Legendre, Tassé, Buies, Provencher, Gérin-Lajoie, Casgrain, Verreau, Chauveau, Faucher, Marchand, LeMoine, et même moi. Le succès est à venir.

Pour arriver à la réputation durable, il faut produire généralement beaucoup et sacrifier nombre d'articles, de pièces de vers ou de volumes. Les choses se sont toujours passées ainsi. Il reste de nous un travail sur cinquante ou cent tentatives considérées dans leur temps comme les fleurs du bon Dieu qui se font peu remarquer malgré leur abondance ; formez-en un bouquet, on les admirera sous cette forme, mieux que si vous nous les donniez à pleines brassées. L'art consiste à choisir pour composer le bouquet.

Fréchette sait maintenant faire un choix et grouper ses produits en artiste. Non pas qu'il ait plus de talent qu'autrefois. Il sait mieux travailler, voilà tout, voilà l'acquit. La verdeur et le feu de ses anciens vers ne se retrouvent pas dans la *Légende d'un Peuple*. Ce qu'il était en écrivant la Découverte du Mississipi, il ne l'est plus ; il ne le sera jamais. Sa virginité poétique s'en est allée avec l'âge, mais il est en maturité et les penseurs le liront. Quels couplets enflammés nous écrivions jadis ! Aujourd'hui, ce n'est plus ça. La mesure dans la pensée et la justesse dans l'allure, nous paraissent plus à propos. Néanmoins, on regrette les extases et les exagérations des premiers vers. Mais il faut se soumettre à la dictée des cheveux grisonnants. J'ai tant été rieur et faiseur de chansons que la vieillesse me semble impossible. Elle est possible, mes amis : elle s'impose.

Fréchette s'est sauvé en agrandissant ses moyens d'action. De la facture de simples strophes, nous le voyons passer à la construction d'ensemble. Il fait un livre qui comporte une idée générale, dominante, absorbante,—une note couvrant tout un concert. Cette œuvre aura de la valeur, Ah ! je ne me demande pas si la France la comprendra ! Nous la saisissons, nous les Canadiens, et c'est suffisant. Si jamais le Canada français à sa place dans le monde, ce sera grâce aux efforts de ses enfants. Les uns y auront apporté la compréhension commerciale, d'autres les influences politiques et diplomatiques, une troisième classe les dards de l'esprit. Le tout se chiffera un jour par un total respectable.

On a parlé de l'imitation chez Fréchette. C'est vrai, il imite, pas toujours, mais enfin quelquefois. Où est le Canadien qui n'imite pas ? Où est l'écrivain anglais du Canada qui ne se glisse dans le monde des grands poëtes de sa langue ? Et d'où procèdent ces mêmes auteurs célèbres ? De leurs grands ancêtres. C'est imiter quelqu'un que de planter des choux. Les choux n'en sont pas plus mauvais. Si nous avions des salons littéraires, notre originalité se manifesterait plus puissamment. Celui d'entre nous qui rencontre une idée neuve ne saurait en causer avec personne ; il est réduit à s'isoler et à creuser seul le sillon nouveau. Le plus souvent, il se décourage et se contente d'adopter une forme déjà connue. Alors on dit qu'il imite. Dans un milieu qui n'a point d'initiative, il se trouve des gens pour réclamer constamment des créations. J'admire ces exigences ; elles viennent du même fond qui déclarait, il y a cinquante ans, que la poésie n'était pas compatible avec notre pays. Qu'il surgisse parmi nous un génie transcendant, on lui reprochera de n'imiter ni Pierre ni Jacques.

Ainsi, par exemple, le monologue est devenu une mode en France, depuis dix ans ; Coppée en a fait les premières paroles ; Coquelin leur a donné le caractère du rôle. Ne devons-nous pas l'adopter à notre tour ? Est-ce trop d'imitation que de nous régaler des plaisirs intellectuels dont Paris voudrait conserver le monopole ?

Rendez en bons vers français, les souvenirs de notre histoire et qu'on les récite dans les réunions, quoi de plus beau ? Qu'importe que Coppée et Coquelin aient créé le genre !

Crémazie faisait plus que de l'imitation—il pastichait résolument. Lisez sa chanson des voyageurs, empruntée à Victor Hugo, et sa promenade des trois morts copiée de Théophile Gauthier. Ceci dépasse tout ce que Fréchette s'est permis.

Fréchette a été contesté. On ne conteste pas celui qui est nul. Un sac vide ne se tient pas debout.

Le jour où l'un de ses ouvrages fut couronné par l'Académie française, il s'opéra un revirement subit dans l'opinion de plusieurs Canadiens-Français, touchant le mérite littéraire de notre compatriote. Les uns s'étaient dit jusqu'alors : " Il fait des vers, mais c'est un homme politique." D'autres : " C'est un homme politique, mais il fait des vers. " Le cercle des jeunes gens croyait au talent du poëte canadien, mais une certaine société le déclarait faible comme législateur. La renommée qu'il s'était acquise par les lettres paraissait un hors-d'œuvre dans une chambre législatrice. Il y a beaucoup de vérité dans ceci. Fréchette lui-même n'en a entrevu la portée que plus tard. Sa place est ailleurs que dans les parlements. Qu'avait-il besoin, après tout, de ce métier aux jeux de bascule des partis, lui qui se tient si droit sur l'axe du vers harmonieux, et qui plane librement, volant de ses ailes, au dessus des misères de chaque jour ! Le poëte est un contemplateur, pas du tout un outil entre les mains de ceux que la passion du moment entraîne. Enveloppé dans sa pensé, il suit le monde du regard, sans presque lui obéir. Sa mission est surtout celle d'un devancier. Il pense et souffle sur le monde, afin qu'on le lise et qu'on le médite pour plus tard. Toutes les idées sont nées chez les poëtes. La gloire immédiate n'est pas faite pour eux. Ils sèment, cela suffit. Leur venue au monde n'est pas calculée dans un autre but, devancer le temps. Tel est le rôle, la part de labeur de ceux-là, car nous sommes tous des ouvriers dans la grande œuvre humanitaire. Si Fréchette s'est trompé une fois en plongeant dans la vie politique, c'est qu'il se sentait Canadien-Français et qu'il voulait servir une cause chérie. La trempe particulière du politicien lui a manqué, comme à Lamartine, Hugo, Béranger et tant d'autres. Aussi avons-nous été contents de le voir revenir à ses dieux et cultiver la muse, à l'exclusion de tout autre souci. Les *fleurs boréales*, couronnées, il y a sept ans, par la première assemblée de l'univers—l'Académie française—lui ont ramené la sympathie déjà faussée de nos compatriotes. Homme de lettres, ce Canadien reconnu en haut lieu, à l'étranger, nous faisait honneur. On a dû le comprendre. Le premier ainsi décoré, il ouvrait le chemin à la jeunesse. Nous nous rappellions cette phrase, que je cite ici de mémoire, que trente année paraissaient avoir consacrée, rendue vraie, exacte, parfaitement juste, et qui se trouve aujourd'hui absurde : " Le Canada ne saurait produire de poëte, influence du climat. " Frechette et moi, nous en avons souvent causé. Il faudra pourtant ouvrir la porte de l'académie, disait ce téméraire ! Il l'a ouverte et elle reste entrebaillée : la *Légende d'un Peuple* va de nouveau faire rouler sur leurs gonds ces deux battants si difficiles à franchir. Vous verrez que ma prédiction se réalisera.

Le livre nouveau est un recueil de souvenirs historiques. Il s'adresse à ces nombreux jeunes gens, doués du talent de réciter des vers, qui se demandent où prendre des poésies canadiennes dignes d'être debités dans nos cercles et nos soirées. J'en sais plus d'un qui va apprendre par cœur les légendes de Fréchette. Il n'y a pas d'entretien qui vaille une page de notre histoire. La touche nous réveille dès les premiers mots. Ces lignes superbes, ce sont les récits du vieux temps ; vos ancêtres ont vécu des sentiments que l'écrivain retrace. " Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux se dresse dans les rues de toute sa hauteur." On se glorifie mutuellement de posséder de telles traditions et l'on à mieux à faire pour égaler les anciens.

La forme que Fréchette a principalement adoptée dans ce livre est l'alexandrin, style monologue. Très à propos. L'élan est plus fort, le récit marche mieux, le trait est plus direct, surtout si l'on récite par cœur. Ces pages sont faites pour être déclamées. Tel est évidemment le dessein de l'auteur.

Si nous nous mettions une bonne fois à étudier les vers, l'art de les dire, ah ! ce serait charmant. Nous sommes déjà chanteurs et musiciens. Nos salons deviendraient des petits temples du goût.

On ne chante pas ces vers : on les parle. Il sont comme un plaidoyer de notre cause, au milieu du brouhaha des nations. Par des exemples tirés de notre histoire, ils montrent et la vaillance de nos hommes célèbres, et la grandeur de leurs projets.

Il y a des sons que j'abhore : *pour, ant, en, tant, dant.* Malgré moi, j'en mets dans mes vers. Fréchette a trop d'*en*. Qu'il me pardonne cette irritation. Rossini frappait du pied lorsqu'il arrivait avec sa musique italienne sur un *e* muet. Mozart adorait l'infinitif dans le verbe français. Boëldieu ne voulait pas de rime en *i*. Règles de goût, caprices d'amateurs si vous voulez, mais choses à reconnaitre. Les bons vers se font en chantant. La mélodie guide l'oreille. La poésie écrite c'est de la musique de mots.

Fréchette n'est pas toujours indifférent à ces conditions obligatoires. Il a surtout la rime riche et la sonorité d'expression. C'est l'école de Théodore de Banville et de Victor Hugo. Ce que l'on dit en ver doit rendre un certain ronflement. douceur de Lamartine paraîtra toujours fade. Un orateur, un poëte, doivent employer le tambour. Je ne conçois le langage des vers que dans une lecture à haute voix, et alors le son doit rouler et produire des harmonies dont l'oreille s'accommode. Les poèmes de Fréchette sont pleins de tout cela : ils sont mieux orchestrés que la plupart de nos compositions.

Exceller dans les lettres n'est presque plus possible. Peu de Français figurent aujourd'hui au premier rang. Si l'on en compte six, c'est le plus — pour trente-six millions d'âmes. Un écrivain Canadien qui devient l'homme du jour à Paris représente trente fois plus de têtes et de cœurs vivants qu'un Français dans les mêmes conditions. J'ai sous les yeux les livres qui font la gloire des cinq ou six lauréats de la France artistique. Aucun d'eux ne renferme plus de choses solides que la *Légende* de Fréchette. Le savoir faire y est plus apparent, sans doute, mais c'est plutôt lui qui fait passer l'ouvrage que le fond même. La phrase est sculptée, ciselée, arrangée de mille manières ; elle ravit par sa perfection ; la pénsée nous arrive embellie du charme d'un langage magique. A-t-elle la force et la vigueur native du récit canadien ? Non. C'est trop de petits soins, trop de dentelles, pas assez de la rude écorce qui est l'homme, après tout, et que Fréchette pose sur son papier.

Notre plaisir, à nous qui vivons dans les livres, c'est de comparer les travaux des auteurs. Il n'est rien, dans l'ordre des vers, qui atteigne en Canada, ce volume de Fréchette. Si nous voulions l'égaler, il faudrait réunir les meilleures pièces de nos poëtes, et encore, nous ne parviendrions pas à rendre l'idée nationale aussi complètement qu'il ne vient de le faire, surtout aux yeux de l'étranger. Ceci est un grand mérite et doit nous satisfaire amplement.

BENJAMIN SULTE.

DANS LES MANUFACTURES AMERICAINES.

Il est malheureux de voir le tiers de notre population s'emprisonner dans les manufactures américaines. La manufacture, on le sait, tend à détruire l'homme, au physique et au moral. Puisqu'il en faut, celles du Canada suffisent à ceux qui, parmi nous, doivent y travailler.

Oui, on ne saurait trop déplorer que tant de Canadiens s'exilent volontairement de leur pays, où ils seraient si utiles, pour se faire les mercenaires des Américains.

L'homme mûr, le jeune homme, la jeune fille, l'adolescent, l'enfant même, vivent toute l'année, toute leur misérable vie, dans un milieu pestilentiel qui les tue.

Les jeunes personnes, privées de toute vigilance, sont exposées à mille dangers, et souvent la dégradation morale se joint à la dégradation physique, pour activer notre décomposition nationale, l'autre côté de la frontière.

La cupidité aveugle s'endurcierait-elle au point d'empêcher toute protestation contre cette industrie excessive :

Qui se sert d'un enfant ainsi que d'un outil...
Qui brise la jeunesse en fleur, qui donne en somme
Une âme à la machine, et la retire à l'homme.

suivant que le dit un poëte ?

Le cultivateur canadien, libre comme l'air des champs, est roi sous le dôme du firmament. Après Dieu, il ne se doit qu'à lui-même. La santé épanouit son visage. La joie et la gaieté ne le quittent jamais. Ses bonnes mœurs se maintiennent. La population croît de plus en plus forte et nombreuse.

Mais, dans les centres industriels de l'étranger, sous la voute noircie des manufactures, il s'étiole comme une plante exotique. Une atmosphère viciée corrompt ses poumons. Une hâve, un rachitisme général devient son partage. Il y perd cette civilisation du cœur qui le distinguait. Le mépris tombe sur lui. Des Canadiens mêmes rougissent de leur nationalité, et se métamorphosent en Yankees. Inutile de répéter que nous nous anéantissons aux Etats-Unis, sans la religion qui nous garde autant qu'elle peut.

Par la main d'œuvre qu'ils fournissent, les Canadiens sont une des causes les plus considérables de la prospérité des Etats-Unis.

Pourquoi vont-ils là ? S'enrichissent-ils ? Bien moins qu'ici. Ils ne recueillent pas en proportion des sueurs qu'ils répandent. La cherté du vivre emporte tout leur gain.

N'auraient-ils pas mieux fait de coloniser ?

L. G.

LA SEMAINE COMMERCIALE.

Les affaires de la dernière huitaine sont à peine qualifiables, surtout en marchandises sèches et nous éprouvons des craintes pour un bon nombre à l'approche du 4 février. Dans le gros comme dans le détail, les ventes sont faibles et la rentrée des fonds est maigre;

Dans le moment, le commerce des épiceries se maintient dans la limite de la demande locale. Le commerce des grains qui donnait, il y a quelque temps, quelques espérances, est calme ; peut-être le mois de février verra-t-... leur mouvement de céréales, mais c'est douteux.

Les beurres et les fromages, maintiennent une attitude assez ferme, les fromages particulièrement ; quant aux beurres ils sont généralement d'une qualité qui laisse à désirer. Un procès qui se déroule aujourd'hui devant les tribunaux en est une preuve suffisante ; les fromages tiennent à 12c et 12¼c : à Liverpool ils font 60s. 6d.

Il règne assez d'activité dans le commerce des œufs, et l'on cote en gros les bons œufs à 20c la douzaine, et les œufs extra frais 25c. Les volailles offrent dans le moment un intérêt secondaire, nous cotons pour notre marché : les dindes à la livre 8½ à 9½c, les oies ordinaires 7c à 6½c, oies grosses 10 à 11c, canards 9 à 10c, poulets et poules 7½c à 8½, perdrix à la paire 50 à 55c, lièvre au couple 18c. Depuis le 1er janvier, il ne se présente pas de chevreuil sur notre marché.

A la veille du carême le mouvement du poisson parait légèrement plus animé et nous cotons la grande morue en draft $5.75, le poisson blanc du lac Supérieur au ½ brl. $1.25 et le saumon de la Colombie anglaise au ½ brl. $7.00. Il y a en offre de la morue de Gaspé en boucauts à 3c la livre.

Il y a assez bonne demande de lard, mais les prix sont indécis et paraissent favoriser l'acheteur ; le lard de l'ouest fait $16.75, le canadien mess, $17.50 ; le saindoux de l'ouest, en seau, fait $1.85 à $1.90. Il n'est pas hors de propos de noter qu'une partie du saindoux en seau qui nous vient de l'ouest est un composé de graisse de porc et d'huile de graine de cotonier. La demande des lards en carcasse est calme à la cote suivante ; par char plein $6.90 à $7 le 100 lbs, en lots de jobs $7.25 à $7.40 le 100 lbs.

Nous n'avons rien de nouveau à noter dans les sucres et les mélasses ; ces deux produits sont toujours très fermes avec tendance à hausser plutôt qu'autrement

La récolte du riz dans les pays de production est d'après certains rapports au-dessous de la moyenne, les stocks ne sont pas remplis outre mesure. Nous cotons cette semaine à la hausse : riz à $3.50 pour les sacs de 250 lbs, et $3.55 pour le même, en sacs de 100 lbs.

Nous voyons sur nos marchés, une assez bonne quantité des fruits des pays chauds qui se vendent aux prix de gros suivants : Oranges Valence en caisse $4.25. Messine en boîte $2.25. Florida russets $3.50. Florida Brights $4 : Citrons Messine 300 à $2.75, Messine 360 à $3 ; dattes Golden layers 4½ à 5c. figues, fancy layers 4½c, pailed 18c, à la boîte 6½ ; pommes sèches 6½c, pommes évaporées 50 lbs à la boîte 10½c; oignons espagnols, caisse $3.50, au panier $1.25 ; oignons du Canada au quart $3.50, noix pecans 10c. avelines (filberts) 8½c, amandes de Tarragone 14½c, noix de Grenoble 14½c, par nuts 9c.

Le marché aux fourrages voit une bonne demande locale aux prix suivants : Mil choix au 100 bottes $10, ferme : foin secondaire $7. à 7.50, foin pressé $12, $11, $10, pour le No 1, 2, 3, respectivement.

Le marché monétaire, est assez bien pourvu de fonds ; les escomptes sont fermes à 7 et 8 par cent.

Les valeurs à la bourse ont une allure assez lourde ; la cote d'hier soir donne, Banque de Montréal, 217½, Ontario, 113. du Peuple, 104, Molson 140, Jacques-Cartier 81¾, des Marchands 125, Nationale 50, du Commerce 113¾, Hochelaga 95, Richelieu et Ont. 41, Chars Urbains 230, Pacifique Canadien 58¾.

La Banque Fédérale a cessé ses opérations il y a quelques jours.

CONTESTATION D'ELECTION

Comté de Laval

Hier, la cour de Révision a rendu jugement sur la motion du défendeur dans la cause de l'élection contestée de M. Lebianc, M.P.P., pour Laval, demandant le rejet de certaines dépositions au dossier, parce qu'elles n'ont pas été lues aux témoins.

Il apparait, dit l'honorable Jobnson, que les dépositions en question n'ont pas été lues aux témoins : il y a preuve positive dans ce sens. Mais, d'après l'esprit de la loi, cette omission n'entraine pas la nullité des depositions. Les notes du stenographe sont censées être les notes mêmes du juge : elles sont prises sous sa direction, et il peut à sa discrétion les faire lire aux témoins et corriger, à l'occasion.

L'honorable juge Loranger observe aussi que le stenographe est considéré comme le secrétaire du juge. Faire lire la deposition au témoin est une simple matiere de procédure : il n'est pas besoin de loi pour permettre au juge de s'assurer que ces notes sont exactes. Les notes ainsi prises par le stenographe sous la direction du juge forment partie du dossier. Au reste, en admettant que la loi exige la lecture des dépositions aux temoins, le defendeur en cette cause ne devait pas demander leur renvoi, dans les circonstances, mais il pouvait seulement conclure à ce qu'elles fussent lues aux témoins.

La motion a été rejetée et la cause sera plaidée la premiere au prochain terme.

Comté de Missisquoi

La cour de Révision a aussi rejeté, à l'unanimite, la requête civile pour arrêter le jugement dans la cause de l'élection locale contestée de Missisquoi, sur le principe que le délai pour presenter cette requete était expiré.

PROVINCE DE QUÉBEC

MAGOG.—Il y a sept couples de jumeaux qui fréquentent l'ecole catholique de ce village.

A ce propos, remarquons que Mme H. Gingras, de cette localité, vient de donner le jour a son troisième couple de jumeaux.

FRASERVILLE—Aux dernières assises criminelles de Fraserville, George Blanchette, pour vol, a été condamné à deux ans de penitencier. Marie Dumont, âgée de 15 ans, pour avoir mis le feu a une maison, a été envoyée pour trois ans a l'école de Reforme de Levis.

SAINT-JEAN—Le pont connu sous le nom de Pont-Viau qu'on travaille depuis deux ans a reconstruire en fer, est à peu près terminé et a été ouvert samedi à la circulation des voyageurs. Nous pouvons dire que c'est un des beaux ponts du pays : c'est une construction qui a dû couter près de $80,000.

Saint-Michel des Saints—MM. J. J. Alexandre Mesnard, Joseph Beausejour et Olivier Hetu ont été élus conseillers pour la paroisse de Saint Michel des Saints malgré l'opposition acharnée des libéraux.

A l'assemblée suivante, M. J. J. H. Mesnard a été élu maire pour la quatrieme fois sans opposition.

SAINTE-THERESE—Le bazar de Sainte-Thérèse attire beaucoup de monde. Les recettes sont satisfaisantes. Aussi les dames et les démoiselles du village n'épargnent ni soin ni travail pour rendre le bazar attrayant. Il y a musique tous les soirs. Le 31 janvier, il y a eu grand concert donné par Melle Tessier, de Montreal.

—L'église de Sainte Thérèse a été inaugurée dimanche dernier. Toutes les décorations y sont terminées.

Il ne reste plus qu'à installer l'orgue, ce qui aura lieu à la fin de fevrier.

SAINT-CAMILE—Un jeune Anglais du nom de John Moses a tué un ours il y a quelques jours, en le frappant avec un barreau de traineau. L'animal s'était caché dans un billot creux, et en apercevant l'homme il chercha à s'évader. Sans perdre de temps, Moses lui flanqua deux coups sur le museau et vit rouler maître Martin à ses pieds. C'est une des belles captures de la saison.

Iberville—S'il se trouve quelque part dans la province de Québec des villes qui ont eu à souffrir de la acrimonie des luttes municipales, Iberville n'est certainement pas de ce nombre. Aux élections du 30 janvier dernier M. J. B. H. Beauregard, N.P., a été élu maire par acclamation. Si les qualités personnelles du candidat étaient bien suffisantes pour lui mériter les suffrages des électeurs, il n'y en a pas moins lieu de féliciter ces derniers du sens pratique dont ils ont fait preuve en consultant les intérêts de la ville avant ceux des factions politiques.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du " Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des plus aérées, faisant face au parc (Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,
Ontario et Quebec
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA
HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.
— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursier en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell
Arthur W. Gundry T. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa : Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN DENTISTE
Coin des rues Sussex et Rideau
OTTAWA
Heures de Bureau : De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN DENTISTE
25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell
Extraction des dents à l'aide du gaz.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR
35 RUE METCALFE,
OTTAWA, ONTARIO.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux réunis : - - - $10,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immediate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en detail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)
ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE
JOHN SHEPHERD
227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND — DE —
CHAUSSURES EN GROS !
A transporté son établissement au
No 61, RUE RIDEAU
19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER
141—RUE KING—141
OTTAWA 23 11 87-88

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées, à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant.
J. W. LANCTOT, Propriétaire.
19 11 87-88

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU
Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.
Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !
Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau
P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig
Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE
E. B. EDDY & Cie
(LIMITEE)
ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1886
HULL, P. Q.
Manufacturiers et Marchands en Gros de
BOIS DE CHARPENTE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, E
Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,
ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE
16—1—88—g

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle
Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.
LE NEUVIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE
Classe D. MERCREDI, 15 FEVRIER 1888, A 2 HEURES P.M.
Valeur des Lots, - - - $60,000
1ere SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet
2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS
Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en especes le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation speciale.
à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.
M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,
..... billets de 1re série à $1.00.
..... billets de 2me série à 25 cts.
La somme de $..... est ci-jointe.
ADRESSE
Nom.....
Rue..... No.....
ou Boîte du Bureau de Poste No.....
Localité.....
REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez la et mettez la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

CHENIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
LA VOIE LA PLUS COURTE
— ENTRE —
Montreal et Ottawa
— ET —
OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elg comme suit :
TRAIN EXPRESS DE MONTREAL
8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'ouest et à Montreal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-est, arrivant là à 11.30 a. m.
4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à diner, arrivant à Montreal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.
Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.
Char Palais Pullman sur les trains de Montreal.
Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montreal.
EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT
1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.50 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.00 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.
Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.
Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.
E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Génér
PERCY R. TODD, Agent general des Passagers.

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis
4 Cts LA PIECE EN MONTANT
Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.
Wm. HOWE
Edifice Howe, rue Rideau, et 398 rue Cumberland.

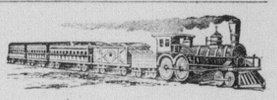

Chemin de Fer du Pacifique

TABLE HORAIRE

Les convois quittent la gare UNION suit :—
4.30 A. M., 8.25 , 4.30 P. M. — Pour MONTREAL TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.
11.30 A. M., 11.00 P. M. — Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.
3.30 P. M., 12.01 MINUIT — Express local pour ALMONTE, LUCKNINGAM, ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.
12.01 MINUIT — Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
7.00 A. M., 3.15 P. M. — Pour PRESCOTT, NEW YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.
Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité, No 42 rue Sparks.
J. F. PARKER, Agent des Billets et des Passagers de la Cité.
D. McNICOLL, Agent général des Passagers.
LUCIUS TURTLE, Gérant des Passagers.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR — DE —
TAPISSERIES
AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa
PEINTURE, TAPISSERIES, PEINTURES PREPAREE, HUILE, MASTIC, PINCEAUX, VITRES, etc
ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL